

ASSEMBLÉE DU 3 OCTOBRE 2025

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue au siège social de la Société, le vendredi 3 octobre 2025, à 11 h 30, sous la présidence de monsieur Jocelyn Blondin.

Sont présents :

Monsieur Jocelyn Blondin, président, conseiller de la Ville de Gatineau
Monsieur Edmond Leclerc, vice-président, conseiller de la Ville de Gatineau (par visioconférence)
Madame Catherine Craig-St-Louis, conseillère de la Ville de Gatineau (par visioconférence)
Madame Caroline Murray, conseillère de la Ville de Gatineau (par visioconférence)
Monsieur Steven Boivin, conseiller de la Ville de Gatineau (par visioconférence)

Sont également présents :

Monsieur Vincent Patterson, directeur exécutif, opérations et électrification
Monsieur Richard Vézina, secrétaire corporatif et responsable du contentieux

Sont absents :

Madame Marie-Pier Bouladier, représentante des usagers du transport adapté
Monsieur François-Michel Brière, représentant des usagers du transport régulier
Monsieur Patrick Leclerc, directeur général

Ouverture de l'assemblée

Période de questions :

Aucune question n'est soulevée.

CA-2025-100

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jocelyn Blondin
APPUYÉ PAR monsieur Edmond Leclerc
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1. **Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Période de questions
- 2. **Secrétariat**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. **Direction des opérations et électrification**
 - 3.1 Octroi de contrat – déneigement des arrêts et abribus – secteur Aylmer (DS2025-199-03)
 - 3.2 Octroi de contrat – déneigement des arrêts et abribus – secteur Buckingham et Masson-Angers (DS2025-200-03)
 - 3.3 Octroi de contrat – déneigement des arrêts et abribus – secteur Gatineau (DS2025-201-03)
 - 3.4 Octroi de contrat – déneigement des arrêts et abribus – secteur Hull (DS2025-202-03)
 - 3.5 Octroi de contrat – déneigement des stationnements – secteur Aylmer (DS2025-203-03)

- 3.6 Octroi de contrat – déneigement des stationnements – secteur Buckingham et Masson-Angers (DS2025-204-03)
- 3.7 Octroi de contrat – déneigement des stationnements – secteur Gatineau (DS2025-205-03)
- 3.8 Octroi de contrat – déneigement des stationnements – secteur Hull (DS2025-206-03)
- 3.9 Octroi de contrat – livraison d'un service de transport à la demande (DS2025-213-03)
- 3.10 Octroi de contrat – mise à jour du progiciel – Hastus (DS2025-070-01)

4. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

CA-2025-101

Octroi de contrat – déneigement des arrêts et abribus – secteur Aylmer (DS2025-199-03)

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public dans le but de retenir des services pour le déneigement des arrêts et abribus situés dans le secteur Aylmer, pour une période de trois (3) ans, s'échelonnant du 10 octobre 2025 au 9 octobre 2028, avec une (1) option de renouvellement d'une (1) année, soit du 10 octobre 2028 au 9 octobre 2029;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, une (1) soumission conforme a été reçue, à savoir :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)	Option (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
3916383 Canada inc. (Les Fermes Renaud)	649 424,79 \$	215 233,20 \$	864 657,99 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-132;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'entretien, de la Direction de l'approvisionnement et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Catherine Craig-St-Louis
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des arrêts et abribus – secteur Aylmer soit octroyé à 3916383 Canada inc. (Les Fermes Renaud), au montant pouvant totaliser 864 657,99 \$, taxes incluses, si l'option est exercée.

Adoptée à l'unanimité

CA-2025-102

Octroi de contrat – déneigement des arrêts et abribus – secteur Buckingham et Masson-Angers (DS2025-200-03)

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public dans le but de retenir des services pour le déneigement des arrêts et abribus situés dans le secteur Buckingham et Masson-Angers, pour une période de trois (3) ans, s'échelonnant du 10 octobre 2025 au 9 octobre 2028, avec une (1) option de renouvellement d'une (1) année, soit du 10 octobre 2028 au 9 octobre 2029;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, quatre (4) soumissions conformes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)	Option (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
9219-3879 Québec inc. (Pro 4 Saisons)	192 899,31 \$	64 299,77 \$	257 199,08 \$
8891788 Canada inc. (Paysagement CH)	211 990,91 \$	70 663,64 \$	282 654,54 \$
9575863 Canada inc. (Pro-Vert)	220 403,25 \$	73 467,75 \$	293 871,00 \$
6535755 Canada inc. (Envert et fils)	502 555,73 \$	167 518,58 \$	670 074,30 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-124;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l’entretien, de la Direction de l’approvisionnement et l’approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Catherine Craig-St-Louis
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des arrêts et abribus – secteur Buckingham et Masson-Angers soit octroyé à 9219-3879 Québec inc. (Pro 4 Saisons), au montant pouvant totaliser 257 199,08 \$, taxes incluses, si l’option est exercée.

Adoptée à l’unanimité

CA-2025-103

Octroi de contrat – déneigement des arrêts et abribus – secteur
Gatineau (DS2025-201-03)

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d’offres public dans le but de retenir des services pour le déneigement des arrêts et abribus situés dans le secteur Gatineau, pour une période de trois (3) ans, s’échelonnant du 10 octobre 2025 au 9 octobre 2028, avec une (1) option de renouvellement d’une (1) année, soit du 10 octobre 2028 au 9 octobre 2029;

ATTENDU QUE suite à cet appel d’offres, deux (2) soumissions conformes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)	Option (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
8891788 Canada inc. (Paysagement CH)	737 535,88 \$	245 845,29 \$	983 381,17 \$
6535755 Canada inc. (Envert et fils)	2 227 870,58 \$	742 623,53 \$	2 970 484,10 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-133;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l’entretien, de la Direction de l’approvisionnement et l’approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Catherine Craig-St-Louis
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des arrêts et abribus – secteur Gatineau soit octroyé à 8891788 Canada inc. (Paysagement CH), au montant pouvant totaliser 983 381,17 \$, taxes incluses, si l’option est exercée.

Adoptée à l’unanimité

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d’offres public dans le but de retenir des services pour le déneigement des arrêts et abribus situés dans le secteur Hull, pour une période de trois (3) ans, s’échelonnant du 10 octobre 2025 au 9 octobre 2028, avec une (1) option de renouvellement d’une (1) année, soit du 10 octobre 2028 au 9 octobre 2029;

ATTENDU QUE suite à cet appel d’offres, deux (2) soumissions conformes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)	Option (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
8891788 Canada inc. (Paysagement CH)	727 791,75 \$	242 597,25 \$	970 389,00 \$
Déneigement Techni-Snow inc.	975 877,35 \$	342 412,25 \$	1 318 289,60 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-134;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l’entretien, de la Direction de l’approvisionnement et l’approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Catherine Craig-St-Louis
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des arrêts et abribus – secteur Hull soit octroyé à 8891788 Canada inc. (Paysagement CH), au montant pouvant totaliser 970 389,00 \$, taxes incluses, si l’option est exercée.

Adoptée à l’unanimité

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d’offres public dans le but de retenir des services pour le déneigement des stationnements situés dans le secteur Aylmer, pour une période de trois (3) ans, s’échelonnant du 10 octobre 2025 au 9 octobre 2028, avec une (1) option de renouvellement d’une (1) année, soit du 10 octobre 2028 au 9 octobre 2029;

ATTENDU QUE suite à cet appel d’offres, deux (2) soumissions conformes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)	Option (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
3916383 Canada inc. (Les Fermes Renaud)	322 504,88 \$	109 226,25 \$	431 731,13 \$
Déneigement Techni-Snow inc.	520 874,69 \$	180 613,98 \$	701 488,67 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-125;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l’entretien, de la Direction de l’approvisionnement et l’approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Catherine Craig-St-Louis
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des stationnements – secteur Aylmer soit octroyé à 3916383 Canada inc. (Les Fermes Renaud), au montant pouvant totaliser 431 731,13 \$, taxes incluses, si l’option est exercée.

Adoptée à l’unanimité

CA-2025-106

Octroi de contrat – déneigement des stationnements – secteur Buckingham et Masson-Angers (DS2025-204-03)

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d’offres public dans le but de retenir des services pour le déneigement des stationnements situés dans le secteur Buckingham et Masson-Angers, pour une période de trois (3) ans, s’échelonnant du 10 octobre 2025 au 9 octobre 2028, avec une (1) option de renouvellement d’une (1) année, soit du 10 octobre 2028 au 9 octobre 2029;

ATTENDU QUE suite à cet appel d’offres, quatre (4) soumissions conformes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)	Option (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
9219-3879 Québec inc. (Pro 4 Saisons)	115 549,88 \$	39 666,38 \$	155 216,26 \$
6535755 Canada inc. (Envert et fils)	158 665,50 \$	52 888,50 \$	211 554,00 \$
8891788 Canada inc. (Paysagement CH)	229 219,91 \$	76 406,60 \$	305 626,55 \$
Entretien Patrick Turpin inc.	231 099,75 \$	78 183,00 \$	309 282,75 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-127;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l’entretien, de la Direction de l’approvisionnement et l’approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Catherine Craig-St-Louis
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des stationnements – secteur Buckingham et Masson-Angers soit octroyé à 9219-3879 Québec inc. (Pro 4 Saisons), au montant pouvant totaliser 155 216,26 \$, taxes incluses, si l’option est exercée.

Adoptée à l’unanimité

CA-2025-107

Octroi de contrat – déneigement des stationnements – secteur Gatineau (DS2025-205-03)

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d’offres public dans le but de retenir des services pour le déneigement des stationnements situés dans le secteur Gatineau, pour une période de trois (3) ans, s’échelonnant du 10 octobre 2025 au 9 octobre 2028, avec une (1) option de renouvellement d’une (1) année, soit du 10 octobre 2028 au 9 octobre 2029;

ATTENDU QUE suite à cet appel d’offres, deux (2) soumissions conformes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)	Option (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
8891788 Canada inc. (Paysagement CH)	850 240,13 \$	283 413,38 \$	1 133 653,51 \$
6535755 Canada inc. (Envert et fils)	856 793,70 \$	285 597,90 \$	1 142 391,60 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-135;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l’entretien, de la Direction de l’approvisionnement et l’approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Catherine Craig-St-Louis
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des stationnements – secteur Gatineau soit octroyé à 8891788 Canada inc. (Paysagement CH), au montant pouvant totaliser 1 133 653,51 \$, taxes incluses, si l’option est exercée.

Adoptée à l’unanimité

CA-2025-108

Octroi de contrat – déneigement des stationnements – secteur Hull (DS2025-206-03)

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d’offres public dans le but de retenir des services pour le déneigement des stationnements situés dans le secteur Hull, pour une période de trois (3) ans, s’échelonnant du 10 octobre 2025 au 9 octobre 2028, avec une (1) option de renouvellement d’une (1) année, soit du 10 octobre 2028 au 9 octobre 2029;

ATTENDU QUE suite à cet appel d’offres, cinq (5) soumissions conformes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)	Option (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
8891788 Canada inc. (Paysagement CH)	562 227,75 \$	187 409,25 \$	749 637,00 \$
Déneigement des Monts	282 838,50 \$	101 752,88 \$	384 591,38 \$
Déneigement Techni-Snow inc.	509 705,33 \$	176 740,99 \$	686 446,32 \$
Justin Marquis Entretien Paysager inc.	541 538,83 \$	187 549,95 \$	729 088,78 \$
Les Entreprises Sylvain Roy inc.	434 605,50 \$	146 593,13 \$	581 198,63 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-136;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l’entretien, de la Direction de l’approvisionnement et l’approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray
APPUYÉ PAR madame Catherine Craig-St-Louis
ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des stationnements – secteur Hull soit octroyé à Déneigement des Monts, au montant pouvant totaliser 384 591,38 \$, taxes incluses, si l’option est exercée.

Adoptée à l’unanimité

ATTENDU QUE le service de transport à la demande complète la desserte en transport en commun et permet à la Société de répondre plus adéquatement aux besoins de déplacements locaux;

ATTENDU QUE la Société offre un service de transport à la demande dans les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers (ci-après BMA) depuis juillet 2021;

ATTENDU QUE la Société a bonifié son offre de service de transport à la demande existante en ajoutant le secteur de l'Aéroparc le 15 septembre 2025 pour la clientèle du secteur BMA;

ATTENDU QUE la Société souhaite offrir à sa clientèle un service de transport à la demande entre la Station Lorrain et le secteur de l'Aéroparc;

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public dans le but de retenir les services d'un transporteur qui fournira les véhicules et les chauffeurs requis pour la livraison du service de transport à la demande entre la Station Lorrain et le secteur de l'Aéroparc, pour une période s'échelonnant du 6 octobre 2025 au 20 juillet 2026;

ATTENDU QU'à la suite de cet appel d'offres, deux (2) soumissions conformes ont été reçues;

ATTENDU QUE la soumission de Wilfrid-Poirier Ltée est la plus basse conforme;

ATTENDU QUE la Société rémunérera le temps d'attente à hauteur de 46,20 \$ de l'heure, taxes incluses, conformément au tarif fixé par la Commission des transports du Québec;

ATTENDU QUE la Société rémunérera le temps en opération des véhicules conventionnels à hauteur de 38,10 \$ de l'heure, taxes incluses, et 46,00 \$ de l'heure, taxes incluses, pour les véhicules accessibles;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-137;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'exploitation, de la Direction de l'approvisionnement et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Edmond Leclerc
APPUYÉ PAR monsieur Steven Boivin
ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour la livraison du service de transport à la demande soit octroyé à Wilfrid-Poirier Ltée, au montant de 321 864,12 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE la Société utilise le progiciel Hastus, développé et maintenu par GIRO inc.;

ATTENDU QUE la Société utilise la version 2013 de ce progiciel et que cette version entraîne certaines limitations compte tenu de sa désuétude;

ATTENDU QUE les fonctionnalités de planification et d'opérations pour les autobus électriques sont incluses dans la nouvelle version 2026;

ATTENDU QU’il y a lieu de procéder à la mise à jour du progiciel Hastus;

ATTENDU QUE GIRO inc. est l’éditeur et le développeur du progiciel HASTUS et le seul contractant autorisé à fournir la mise à jour de ce progiciel;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2025-129;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l’exploitation et l’approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steven Boivin
APPUYÉ PAR madame Caroline Murray
ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour la mise à jour du progiciel Hastus soit octroyé à GIRO inc., au montant de 3 186 638 \$, taxes incluses, pour une période approximative de vingt-deux (22) mois, s’échelonnant du 17 novembre 2025 au 17 septembre 2027.

Adoptée à l’unanimité

CA-2025-111

Levée de l’assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jocelyn Blondin
APPUYÉ PAR monsieur Edmond Leclerc
ET RÉSOLU :

QUE l’assemblée soit levée à 11 h 40.

Adoptée à l’unanimité

.....
Jocelyn Blondin,
Président

.....
Richard Vézina,
Secrétaire d’assemblée